

Le titulaire du BPJEPS Activités Physiques pour Tous encadre des activités de découvertes, d'animation et d'éducation pour tout public.

EMPLOIS CONCERNES

- Educateur d'activités physiques ou sportives
- Educateur sportif plurivalent

STRUCTURES CONCERNÉES

- Les collectivités territoriales
- Le secteur associatif, les clubs de sports
- Les structures de vacances
- Les comités d'entreprise
- Les bases de loisirs
- Le milieu scolaire

La formation est directement issue du référentiel métier. Elle vise un ensemble de capacités permettant la validation des compétences. Elle s'articule en 4 Unités Capitalisables (UC)

UNITÉS CAPITALISABLES

UC TRANSVERSALES

*Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

UC 1

*Mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

UC 2

Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans la mention "Activités physiques pour tous".

UC 3

Mobiliser les TECHNIQUES de la mention "Activités physiques pour tous" pour mettre en oeuvre une séance ou un cycle d'apprentissage.

UC 4

*Obtenus par la Mention Complémentaire

CHAMPS D'INTERVENTION

- Activités physiques d'entretien corporel
- Activités et jeux sportifs
- Activités physiques en espace naturel



BPJEPS

Activités Physiques pour Tous

Diplôme professionnel de niveau IV



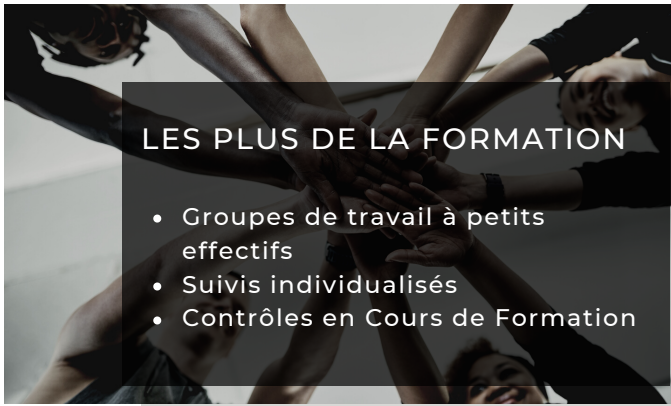
**FORMATION EN CONTRAT
D'APPRENTISSAGE**

PRÉ-REQUIS

- Être âgé de 18 ans minimum
- Être titulaire du Premiers Secours Civiques 1 (PSC1) ou de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS)
- Réussite aux tests d'exigences préalables

QUELLE COMPLÉMENTARITÉ AVEC LA MENTION COMPLÉMENTAIRE AGP2S

La MC (mention complémentaire) AGP2S (Animation-gestion de projets dans le secteur sportif) offre un **premier palier possible** vers l'obtention du BPJEPS spécialité "éducateur sportif". Cette formation sur 1 an accueille en priorité des candidats titulaires d'un baccalauréat professionnel dans les spécialités en rapport avec la gestion-administration, la vente, le commerce, l'accueil, les métiers de la sécurité, les services de proximité et vie locale.



LES PLUS DE LA FORMATION

- Groupes de travail à petits effectifs
- Suivis individualisés
- Contrôles en Cours de Formation

MODALITÉS DE CERTIFICATION

Certification (oraux) avec présentation d'un mémoire.

Evaluations certificatives des pratiques pédagogiques (épreuves pratiques).

RYTHME DE FORMATION EN APPRENTISSAGE

- Parcours 1 an 680 h
- Deux ou 3 jours par semaine en centre de formation
- Pour les titulaires de la MC Animation-gestion de projets dans le secteur sportif : 410 h

NOS MÉTHODES

- Méthodes actives
- Co-construction des apprentissages par et avec les étudiants
- Actions pédagogiques interdisciplinaires

CONTACT

Responsable pédagogique

Mme Ariane Aubonnet : a.aubonnet@csnd.fr

Contact référent H+

Sophie Delorenzo

Tél. : 04.81.15.01.41

s.delorenzo@csnd.fr